

Juin 2018



Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 8, numéro 4

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Félicitations à tous les coureurs de l'école Kennebec qui ont participé au Défi beauceron, le 16 juin dernier, à St-Prosper. Bravo à toute l'équipe!



Réf. M. Félix Arsenault

Dans ce numéro:

Procès-verbal 4 juin 2018	2-4
Expo Autos; Recyclage, Colportage	5
Programme RénoRégion; Fosses septiques	6
Centre d'écoute du CEPS de Beauce-Etchemins; Popote roulante; Encombrants ménagers	7
Activités Maison des Jeunes St-Georges; Sécurité piscines résidentielles	8
Photo souvenir de la Société historique; S.P.A. Beauce-Etchemin	9
Jeudis musicaux	10
Horaire piscine municipale et casse-croûte; Club 4 Vents recherche de bénévoles	11
Bibliothèque municipale	12
Berce du Caucase	13
Développement économique	14
Offre d'emploi Sœurs de la Charité de St-Louis; Nashville en Beauce, parade	15
Concours pour les jeunes à la bibliothèque municipale	16

GRANDE MULTI-VENTE DE GARAGE dans tout St-Côme-Linière les 30 juin et 1er juillet 2018

27 points de vente, dont plusieurs multi-familiaux, tous bien identifiés sur un feuillet-guide que vous pourrez vous procurer aux centres de distribution suivants :

Entrée nord : Station-Service André Doyon (1094, route Kennedy)

Entrée par la route de St-Zacharie : Garage Serge Poulin (1304, route de St-Zacharie)

Entrée sud : Pizzeria Casse-Croûte R.D. (1570, route Kennedy)

À l'intérieur du village : Dépanneur du Village (1348, rue Principale)
Aréna de St-Côme (19e Rue)

Bienvenue à tous!



Rappel -Taxes municipales 2e versement

L'échéance du 2e versement des taxes municipales était le 8 juin 2018.

Avez-vous demandé votre **permis de construction ou rénovation**? Pensez à le faire quelques semaines à l'avance (418-685-3825) afin de vous assurer de l'avoir en votre possession pour le début prévu de vos travaux. Merci de votre collaboration.

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 4 juin 2018.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

18-06-134 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 mai 2018, tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

18-06-135 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2018 soient acceptés selon les chèques M1800309 à C1800380 et L1800111 à L1800138 pour un déboursé total de 355 954.45 \$.

ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 304-2018 – RÉGLEMENT D'AMENDEMENT AU RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 148-06 AFIN DE FIXER DES NORMES POUR LES CHENILS

18-06-136 ATTENDU que le conseil a tenu une période de consultation, du 23 avril 2018 au 4 mai 2018 inclusivement, sur ce projet de règlement, de même qu'une assemblée publique de consultation le 7 mai 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 2.7 TERMINOLOGIE est modifié afin d'insérer les deux définitions suivantes :

CHENIL : Lieu où on élève, dresse et vend des chiens, à l'exception des chiens d'attelage.

CHIEN : Tout animal de race canine, mâle ou femelle, âgé de plus de 90 jours.

2. L'article 3.3 K) suivant est ajouté :
« 3.3 K) CHENIL

Un chenil est autorisé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

1° Dans une zone permettant les classes d'usages AG ou A.

2° L'exploitant doit résider sur les lieux.

3° Un maximum de 30 chiens est autorisé.

4° Tout chenil ou refuge doit comporter au moins un bâtiment fermé sur tous les côtés.

5° Un maximum de 2 bâtiments destinés aux animaux est permis. La superficie totale de plancher occupée par l'usage est de 260 m².

6° Tout enclos, cage, bâtiment logeant des chiens doit être localisé à :

a) 300 m et plus d'une habitation autre que celle de l'exploitant.

b) 300 m d'une limite de terrain situé dans une zone résidentielle.

c) 1 000 m d'un périmètre urbain.

d) l'extérieur des bandes riveraines des cours d'eau et des lacs.

7° Le bâtiment logeant les animaux doit être situé dans les cours latérales et arrière ou être adossé au bâtiment principal. Il doit respecter les marges de recul prescrites pour un bâtiment principal.

8° Les cages et enclos sont permis uniquement dans les cours latérales ou arrière, à au moins 3 m des lignes latérales et arrière.

3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte le règlement numéro 304-2018 Règlement d'amendement au règlement de zonage numéro 148-06 afin de fixer des normes pour les chenils.

OMH ST-CÔME-LINIÈRE – ÉTATS FINANCIERS 2017

18-06-137 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice 2017, présentés par M. Roméo Rodrigue, pour des revenus de 85 406 \$, des dépenses de 150 905 \$, pour un déficit réel de 65 499 \$ après capitalisation et une contribution municipale de 6 550 \$.

SOUSSION RÉFRIGÉRATION ARÉNA

18-06-138 Attendu qu'à la suite d'un appel d'offre, sur SEAO, auprès de fournisseurs, la municipalité a reçu la soumission suivante :

Construction Binet : 1 976 000 \$

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on refuse la soumission déposée par Construction Binet pour la réfrigération de l'aréna.

QUE la municipalité retourne en appel d'offre en septembre 2018.

MANDAT TEST DE SOL

18-06-139 Attendu qu'à la suite d'un appel d'offres, sur invitation, auprès de fournisseurs, la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Englobe : 11 458,64 \$

Groupe ABS : 13 797,69 \$

Groupe SM : 15 736,18 \$

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte la soumission déposée par Englobe, pour le contrôle

qualitatif des sols et matériaux, pour le projet des routes St-René et Fortin.

DEMANDE PROGRAMME REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) ROUTE RODRIGUE ET RANG ST-JOSEPH

18-06-140 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Beauce-Sartigan a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Gaétan Tremblay, appuyée par M. Gilles Pedneault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les applications en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

DEMANDE PROGRAMME REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) ROUTE ST-RENÉ ET ROUTE FORTIN;

18-06-141 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Beauce-Sartigan a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Alain Dumas, appuyée par M. Robby Poulin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les applications en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

AUTORISATION DÉBOURSER RÈGLEMENT EMPRUNT

18-06-142 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière autorise le déboursier du règlement d'emprunt 297-2017 d'un montant de 1 496 000 \$ et désigne Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. Yvon Paquet, maire, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à celui-ci.

ÉVALUATION 3 MOIS DIRECTRICE GÉNÉRALE

18-06-143 Suite à l'évaluation positive de la directrice générale, il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accorde l'augmentation salariale, rétroactif au 19 mai 2018, tel qu'inscrit dans son contrat.

ÉVALUATION INSPECTEUR MUNICIPAL

18-06-144 Suite à l'évaluation positive de l'inspecteur municipal, il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le poste d'inspecteur municipal soit accordé définitivement à M. Nicolas Veilleux. La période de probation est terminée.

ENGAGEMENT MME KARINE TARDIF

18-06-145 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on engage Mme Karine Tardif en tant qu'adjointe administrative, pour le remplacement de congé de maternité de Mme Chantal Pou-

lin, selon les conditions salariales de la convention collective.

ENGAGEMENT ÉTUDIANT CAMP DE JOUR

18-06-146 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on embauche les personnes suivantes pour travailler au camp de jour et/ou au restaurant de l'aréna, pour la saison 2018 :

Restaurant : Audrey-Ann Picard

Camp de jour : Marie-Ève Morin, Marie-Pier Beaudoin, Eliot Paquet

Tel que plus amplement décrit à l'annexe 1 préparée par Mme Brigitte Drouin, coordonnatrice aux loisirs.

LAMPADAIRE 3E AVENUE

18-06-147 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre d'ELECAL pour l'installation d'un luminaire dans la 3e Avenue. Le coût est de 1 833,85 \$ plus taxes.

DÉBROUSSAILLAGE – CHEMINS ET FOSSÉS RURAUX

18-06-148 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on autorise l'inspecteur municipal à faire faucher et débroussailler, par Débroussaillage Adam Vachon, certaines emprises des routes rurales au besoin, au coût tel que dans son offre de service : 77 \$/h, pour fauchage à 6', et 87,75 \$/h, pour mât faucheux de 27' à 35'.

DEMANDE M. JOCELYN LACHANCE

18-06-149 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on refasse la sortie d'égout problématique sur le lot 3 747 378. Le propriétaire doit payer 100 % des frais sur sa propriété et 50 % pour le reste du raccordement.

OFFRE DE SERVICE SPE

18-06-150 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service de l'entreprise SPE Valeur assurable au montant de 4 910,00 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICE AZIMUT SOLUTION

18-06-151 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service de Azimut Solution, au coût de 1 680,00 \$ plus taxes, ainsi que les frais de formation de 500,00 \$.

DÉTECTEUR DE FUITE

18-06-152 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service de l'Agence Denis Lépine pour

le remplacement du détecteur de fuites au coût de 10 845,00 \$.

STATIONNEMENT CAISSE

18-06-153 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on installe une pancarte «Interdiction de stationner» en face du parc situé à côté de la caisse.

APPUI EXCAVATION PAUL JACQUES

18-06-154 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on appuie la demande d'autorisation d'Excavation Paul Jacques, pour le dépôt et le conditionnement de matière (béton, asphalte, brique), afin qu'ils obtiennent leur certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 du MDDELCC.

Que l'on demande à Excavation Paul Jacques de mettre un mur écran (végétal) sur le bord de leur carrière à l'entrée du village afin de cacher les tas de pierre et aussi de mettre leur entrée en gravier afin de diminuer la terre dans le chemin et garder la route propre.

DEMANDE DE COMMANDITE

18-06-155 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière à l'équipe junior de course de l'école Kennebec pour l'inscription au Défi Beauceron. L'aide est de 25 \$ par joueur. Une quarantaine d'élèves sont inscrits.

DEMANDE ENTREPRISES DE ST-CÔME-LINIÈRE

18-06-156 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 300,00 \$ aux entreprises touristiques de St-Côme-Linière pour la conception d'un dépliant.

M. Yvon Paquet quitte la séance à 7 h 50.

ENTENTE INTERMUNICIPALE BALAI MÉCANIQUE

18-06-157 ATTENDU QUE l'entente se renouvelle automatiquement, par périodes successives de 5 ans, tel que mentionné à l'article 16 de ladite entente;

ATTENDU QUE celle-ci a pris effet le 16 octobre 2008;

ATTENDU QUE celle-ci a été renouvelée le 16 octobre 2013;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière désire mettre fin à l'entente;

ATTENDU QU'il est mentionné que l'une ou l'autre des municipalités doit informer par courrier certifié les autres municipalités au moins 6 mois avant l'expiration du ter

terme initial ou de toute période de renouvellement;

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement qu'un courrier certifié soit envoyé aux municipalités de St-Zacharie, St-Gédéon-de-Beauce et St-René leur mentionnant que la municipalité de St-Côme-Linière désire mettre fin à l'entente le 16 octobre 2018.

OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN EN URBANISME

18-06-158 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on publie une offre d'emploi pour un technicien en urbanisme à la municipalité de St-Côme-Linière. Le poste est de 35h/semaine selon la convention collective.

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE

18-06-159 Considérant le projet présenté à la Municipalité par les représentants de la Résidence Les Trois Ailes Inc. aux fins de la construction d'une résidence pour personnes âgées devant se situer sur le lot 3 746 792;

CONSIDÉRANT que Résidence Les Trois Ailes Inc. a indiqué à la Municipalité que son projet comporterait notamment les composantes suivantes :

La construction, sur le lot 3 746 792, d'une résidence pour personnes âgées devant desservir plusieurs clientèles et comprenant, notamment, différents services, dont :

Une pharmacie

Une clinique médicale

Un service de radiologie

Etc.

La conclusion éventuelle d'une entente avec la Municipalité dans le cadre du Règlement no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux puisque des travaux de rue, d'égout, d'aqueduc et de pluvial doivent être effectués pour la réalisation du projet.

CONSIDÉRANT que l'immeuble à être construit devrait, selon les projections actuelles, avoir une valeur au rôle d'environ 16 millions \$;

CONSIDÉRANT que Résidence Les Trois Ailes Inc. requiert de la Municipalité l'octroi d'une aide financière représentant, sur cinq ans, un montant actuellement évalué à environ 690 000 \$ (environ 138 000 \$/année), duquel serait déduite la contribution de la Municipalité pour la réalisation des travaux municipaux dans le cadre du Règlement no 233-2011;

CONSIDÉRANT que Résidence Les Trois Ailes Inc. a indiqué à la Municipalité que son projet :

ne bénéficie pas d'une aide financière dans le cadre d'un programme mis en place par la Société d'habitation du Québec (SHQ);

ne bénéficie pas, par ailleurs, d'une aide gouvernementale destinée à réduire ses taxes foncières.

CONSIDÉRANT que la Municipalité peut, en vertu du 2e alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, accorder une aide « à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est la propriétaire ou l'occupante d'un immeuble autre qu'une résidence » et ce, aux conditions et selon les balises fixées par la loi;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est d'accord, en principe, à accorder une aide financière à Résidence Les Trois Ailes Inc. pour la réalisation de son projet et ce, dans la mesure où les conditions mentionnées à la présente résolution sont rencontrées;

En Conséquence, il est proposé par M. ALAIN DUMAS, Appuyé par M. ROBBY POULIN Et résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la Municipalité est en accord, en principe, à accorder une aide financière à Résidence Les Trois Ailes Inc., pour la réalisation du projet mentionné au préambule de la présente, dans la mesure où l'ensemble des conditions suivantes sont rencontrées :

une entente devra intervenir entre la Municipalité et Résidence Les Trois Ailes Inc. aux fins de fixer les conditions et paramètres liés à l'octroi de cette aide financière (montant, conditions, modalités de paiement, etc.);

dans le contexte de la conclusion d'une telle entente, cette aide financière ne pourra excéder, sur cinq ans, un montant de 690 000 \$, étant cependant entendu que les sommes qui devront être investies par la Municipalité, dans le cadre du Règlement no 233-2011, seront déduites des sommes à être ainsi versées à Résidence Les Trois Ailes Inc.;

l'entente à intervenir devra notamment prévoir une obligation, pour le propriétaire, pendant les cinq années prévues pour le versement de l'aide financière, d'exploiter l'immeuble à des fins de résidence pour personnes âgées, étant entendu qu'une cessation de ses activités entraînerait la cessation du versement de l'aide financière par la Municipalité;

qu'une seconde entente intervienne entre la Municipalité et Résidence Les Trois Ailes Inc. conformément au Règlement no 233-2011, dans la mesure où les travaux municipaux doivent être exécutés pour la réalisation du projet;

que l'entente à intervenir entre les parties (aide financière) reçoive les approbations et autorisations requises par le dernier alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales.

QU'en conséquence, une fois les paramètres financiers du projet mieux connus, qu'une entente soit négociée entre la Municipalité et Résidence Les Trois Ailes Inc. et qu'elle soit à nouveau soumise au conseil afin que les approbations requises par le dernier alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales soient obtenues.

COURS D'EAU RÈGLEMENT ZONAGE

18-06-160 CONSIDÉRANT QUE M. Pier-Olivier Morin, de la Firme d'arpenteurs Eccetera, est allé sur le lot 3 746 792, le 14 mai 2018, et qu'il a constaté l'inexistence du cours d'eau tel qu'identifié dans notre règlement de zonage no 148-06.

CONSIDÉRANT QUE les deux rapports faits par Gestizone (Évaluation environnementale de site (5 décembre 2016) et Délimitation de milieux humides, cours d'eau et inventaire des espèces en péril (23 mai 2013)) confirment, aussi, l'inexistence du cours d'eau le long de la ligne sud-est du lot 3 746 792.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte d'apporter les modifications nécessaires afin de retirer la partie du cours d'eau situé sur le lot 3 746 792 du règlement de zonage no 148-06 et de la carte de zonage lors du prochain amendement. La modification du règlement permet d'utiliser l'espace associé à la bande de protection riveraine (10 mètres).

M. Yvon Paquet revient à la séance à 7 h 57.

Prochaine assemblée
régulière
du conseil municipal :

Lundi, le 9 juillet, à 19h00



Expo

ST-CÔME-LINIÈRE

VOUS REÇOIT À SA
4^e ÉDITION

D'AUTOS RÉTRO À AUJOURD'HUI

Inscription sur le site de
l'Aréna dès 9h

Prix de présence en argent
pour les exposants

Gratuit pour tous

Informations:

Aréna de St-Côme-Linière
1517, 19^e rue
G0M1J0

Dominique Tardif
&

 Polissage Robby Poulin: 418-685-2440

19

AOÛT 2018



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible
24 heures après la réunion.



Colportage - Rappel

Le colportage est interdit sur tout le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la municipalité. Si vous êtes témoin de colportage sans permis municipal, vous pouvez en aviser directement la Sûreté du Québec.

RECYCLAGE

En juillet 2018, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Judi, le 12 juillet 2018

Judi, le 26 juillet 2018



CONSULTEZ
LE **BABILLARD**

{ www.stcomeliniere.com }



Programme RénoRégion

Le **Programme RénoRégion** vise à aider les propriétaires-occupants à corriger des défauts majeurs. **Est admissible, un propriétaire-occupant à faible revenu d'une résidence unifamiliale évaluée à moins de 100 000 \$.** L'aide financière accordée peut totaliser jusqu'à 95 % de la valeur des travaux jugés admissibles et atteindre 12 000 \$. Cette contribution est à déterminer selon les revenus du demandeur.

De nouvelles sommes sont disponibles dans le cadre de ce programme. **Le formulaire d'inscription est disponible au bureau municipal.** Le compte de taxes 2017 de même que les rapports d'impôts 2017 doivent être joints à la demande.

Prenez note que les dossiers, qui doivent être acheminés à la M.R.C. de Beauce-Sartigan, seront traités uniquement à l'automne. Mais puisque des demandes sont déjà en attente, il vaut mieux ne pas attendre pour compléter le formulaire.

Mise aux normes de votre fosse septique **Aide financière disponible**

Une **aide financière municipale de 1,000\$** est encore disponible en 2018. Depuis 2014, c'est plus d'une quarantaine de propriétaires qui ont bénéficié de cette aide pour rendre conforme leur installation septique.

Il est encore temps d'en profiter. Comme ces travaux deviendront obligatoires un jour ou l'autre, pourquoi ne pas profiter de cette subvention? Certaines conditions s'appliquent. Pour résidences construites avant le 12 août 1981.

Des sommes sont disponibles actuellement, mais le nombre de demandes est limité.

Pour information: 418-685-3825

Vous pouvez également obtenir de l'aide au niveau du gouvernement provincial. L'aide prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable dont la valeur peut s'élever jusqu'à 5500 \$ par ménage. Informez-vous à votre comptable, ou

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx>



Vidange de fosse septique

***** ATTENTION ERREUR DE DATES*****

Il y a maintenant, depuis 2017, une nouvelle façon de fonctionner pour la vidange des fosses septiques. **Pour vous éviter des frais supplémentaires, il y a des dates précises à respecter.** La lettre fournie par le **Centre de vidange de fosses septiques** jointe avec votre compte de taxes était erronée. Voici les bonnes dates:

**Tout le territoire de St-Côme-Linière, SAUF la route Kennedy:
Entre le 17 et 21 septembre**

La route Kennedy de St-Côme-Linière: entre le 24 et 28 septembre

Si aucune lettre n'est jointe, veuillez communiquer dès maintenant avec les responsables afin de connaître la marche à suivre :

Par courriel : fosse@vsjb.ca

Par téléphone au 418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale)

Par téléphone au 418 226-5300

(du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h)

Centre d'écoute du CEPS Beauce-Etchemins

Écouter est un art qui s'apprend !

Nous offrons une formation à l'écoute active pour tout organisme ou individu qui désire perfectionner leur écoute.

L'écoute active est un complément utile dans ses relations, pour comprendre et gérer tant son propre monde intérieur que ce qui se passe en l'autre. Elle se caractérise par le développement d'attitudes aidantes, mais aussi par l'adoption de techniques actives.

Dans un climat de confiance établi au sein du groupe, cette formation vise à explorer diverses dimensions de l'écoute à l'aide d'exercices variés et de situations vécues.

Contactez-nous pour plus d'information au 418-228-3106.

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers. Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3460

1er juillet

**Jour de déménagement
pour plusieurs...**

Bienvenue à St-Côme-Linière!



**Encombrants ménagers
à faire ramasser :**

Un seul numéro : **418-685-2230**



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Clientèle :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

**418 228-0007
poste 5**

www.benevolatbeauce.com



Maison des Jeunes de St-Georges

Pour les mois de juillet et août

Mercredi, jeudi : 18h00 à 21h00 et vendredi: 18h00 à 23h00

Juillet 2018

Parc des 7 chutes et poutine	5 juillet
Gilet Tye-Dye	6 juillet
Course à Obstacles	11 juillet
Salade de fruits	12 juillet
Tirage du Billet	13 juillet
Tournois Billard	13 juillet

Nous serons fermés durant notre voyage d'été les 18 et 19 juillet.

On fête les vacances	20 juillet
----------------------	-------------------

Fermeture de la Maison Des Jeunes durant les deux semaines de la construction.

Bonnes vacances!!!

Août 2018

Cocktail d'été	9 août
Guerre d'eau	10 août
Tournois jeux extérieurs	15 août
Journée à la Roche d'or, mini putt, piscine, pique-nique. Prix à venir	16 août
Création de collier	17 août
Soirée Loup-Garou	22 août
Souper fin d'été	24 août
Canisse bottée	30 août
Quiz saines habitudes	31 août

L'équipe de la Maison Des Jeunes vous souhaite un très bel été à tous !!

www.croixrouge.ca

Extrait «Les piscines résidentielles»

Les piscines résidentielles offrent de nombreuses heures de plaisir en été, mais elles peuvent aussi poser un danger. Les propriétaires de piscines ou de baignoires résidentiels sont responsables de leur utilisation sécuritaire. La plupart des enfants qui se noient dans une piscine ont échappé à la vigilance de leur surveillant, ne serait ce qu'une seconde. Il s'agit principalement de jeunes enfants qui accèdent à une piscine dont la barrière ne se ferme pas ou ne se verrouille pas automatiquement.

Conseils :

Les familles peuvent prendre des mesures simples pour que leur piscine résidentielle soit sécuritaire.

Ériger une clôture à fermeture ou à ver-

rouillage automatiques; garder la barrière fermée et en restreindre l'accès en tout temps. Consulter le règlement municipal sur les clôtures.

Établir des règles sur l'utilisation de la piscine, par exemple : il faut toujours nager avec un copain, les enfants sont toujours accompagnés d'un adulte, aucun contenant en verre n'est permis près de la piscine.

Très peu de piscines résidentielles permettent des plongeurs sans danger; les nageurs doivent toujours entrer dans l'eau par les pieds.

Conserver des bouées, un téléphone qui fonctionne et une trousse de secours à un endroit facilement accessible.

Créer un plan d'action comprenant la surveillance d'un adulte, un signal d'urgence, du matériel de sécurité et des procédures d'urgence.

Enlever les jouets et les débris du bord

de la piscine.

Ne pas consommer d'alcool ni de drogues dans l'eau ou près de la piscine.

Les piscines portatives conçues pour les bambins doivent être vidées après chaque utilisation. Les échelles et les marches des piscines hors terre devraient être hors d'atteinte lorsqu'on ne les utilise pas.

La température de l'eau dans les baignoires résidentielles ne doit pas dépasser 104 °F ou 40 °C. De plus, ces dernières sont déconseillées aux femmes enceintes, aux bambins et aux nouveau-nés.

La surveillance active d'un adulte est de la plus haute importance : ne jamais laisser un enfant sans surveillance, même une seconde.

Retrouvez plus de conseils sur le site internet de la Croix rouge:

www.croixrouge.ca



Salle de quilles propriété de Monsieur Gaby Doyon, en 1966

1re rangée de gauche à droite : Serge Veilleux, Yves Létourneau , Claude Fortin.

2e rangée de gauche à droite : Hugues Paquet, Georges-Émile Morin, Gaby Doyon, Gaétan Morin, Denis Paquet, ?,

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Veilleux-Fortin, no 3391-2

VOUS DÉMÉNAGEZ? N'OUBLIEZ PERSONNE!

Lors de la période de déménagement, il arrive trop souvent que des locataires quittant le logement y laissent un animal de compagnie. Cette pratique apporte un lot de problèmes insoupçonnés. L'animal, en plus d'y laisser son odeur et ses bruits, y cause souvent des dommages.

Vous devez savoir que le locataire ayant abandonné son animal est responsable des dommages causés par ce dernier. Il vaut donc mieux prévoir ce qui adviendra de notre animal avant de quitter.

Nous vous proposons quelques pistes de solution :

- Recherchez un nouveau logement acceptant les animaux de compagnie.
- Trouvez vous-même une famille d'accueil pour votre animal.
- En dernier lieu, vous pouvez apporter votre animal à la S.P.A.

Avant de signer un bail, assurez-vous que les animaux de compagnie y sont les bienvenus. Plusieurs propriétaires se connaissent entre eux, il est donc possible que votre propriétaire actuel puisse vous aider dans votre recherche. Il existe un site Internet qui propose de nombreuses adresses où les animaux de compagnie sont acceptés. Visitez le site <https://appartmap.com/> . Il n'y en a pas beaucoup dans la région, mais c'est un outil de recherche supplémentaire.

Vous connaissez une personne ou une famille qui peut prendre en charge votre animal... Il est toujours préférable de connaître les gens qui prendront en charge son animal favori afin de s'assurer de son bien-être dans son nouveau milieu. Vous pourrez peut-être passer le voir à l'occasion et serez à même de constater s'il est bien traité.

À la S.P.A. Beauce-Etchemin, nous pouvons prendre en charge votre animal. Il y aura des frais d'abandon. Votre animal sera vu par un vétérinaire pour s'assurer de son état de santé, et il sera vacciné et stérilisé avant d'être offert à l'adoption. De plus, les chiens sont évalués afin d'en connaître les comportements dans le but de les placer dans des familles d'accueil correspondantes à leurs besoins.

Vous comprendrez que toutes ces étapes exigent des coûts et que le montant demandé pour l'abandon ne couvre qu'une infime partie de ces coûts. C'est bien peu pour vous assurer du bien-être de votre animal préféré.

Lorsque vous déménagez, ne laissez personne derrière vous!





Un été en musique à St-Côme-Linière...

Pour une 2^e année : Les jeudis musicaux, au gazébo «Mistral gagnant» dans la cour de l'école, les jeudis de 19 h 00 à 20 h 30.

En cas de pluie, le spectacle a lieu quand même à l'intérieur de l'aréna.

***** Apportez votre chaise *****

Date	Artiste / Groupe	Genre musical
28 juin	Duo Eux-Autres	Folk - Anglo - Franco
5 juillet	Les Smatts	Rock - Populaire
12 juillet	Come Back	Rock classique
19 juillet	Émile Caron et Pierre Olivier	Rock - Populaire
26 juillet	Rose et Marjo	Folk – Pop - Franco
2 août	Les Renards	Électro acoustique (mixtes québécois, américains)
9 août	Olivier Tardif	Country - Western
16 août	Canyon	Country - Rock
23 août	Les Cajuns	Country - Pop

Un évènement familial gratuit, pour tous! Venez en grand nombre!

Une gracieuseté de votre municipalité, de la M.R.C. de Beauce-Sartigan et de votre caisse Desjardins du Sud de la Beauce



**Municipalité
Saint-Côme-Linière**



La FADOQ Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte 445,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec : Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!



ATTENTION !! ATTENTION !! ATTENTION !!

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles, de relève pour le conseil d'administration du club.

Nous recherchons aussi une gérante à environs 10-15 heures par semaine et une cuisinière en chef pour la préparation de nos repas pour nos réservations pour la saison 2018-2019 et oui il faut déjà y penser, car votre Club devra fermer ses portes si nous n'avons pas tous ces membres !!!

Pour plus d'informations contacter Marie-Pier Rancourt 418-230-2258



Suggestion pour bien profiter des jeudis musicaux...

Afin que tout le monde puisse passer un bon moment, nous suggérons aux personnes qui assistent à ces belles soirées musicales, mais qui désirent faire un brin de jasette durant la prestation des artistes, de s'installer plus loin sur le terrain, en arrière des spectateurs. Ça permettra ainsi une meilleure écoute.

Merci à tous de votre collaboration, et bons jeudis musicaux!



Piscine municipale - Heures d'ouverture

Jusqu'au vendredi 19 août:

Du lundi au vendredi:

De 13h00 à 19h00 sans interruption

Samedi et dimanche:

De 13h00 à 18h00 sans interruption

En raison de la pénurie de sauveteurs, la piscine pourrait être fermée les jours suivants:

30 juin, 1er juillet, 21 juillet, 22 juillet, 28 juillet, 29 juillet, 4 août, 5 août et 11 août.

Nous vous recommandons de consulter la page Facebook de l'Aréna de St-Côme-Linière ou de téléphoner au (418) 685-3460 afin de savoir si la piscine sera ouverte ou non.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Casse-Croûte de l'Aréna /

Bar laitier

Horaire estival

Du lundi au jeudi

15 h à 21 h

Le vendredi

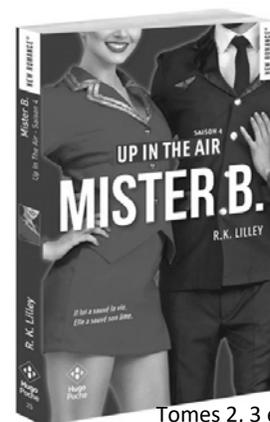
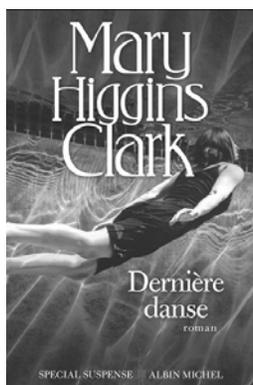
11 h à 21 h

Samedi et dimanche

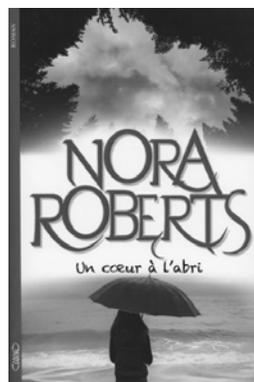
12 h à 21 h



Les nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale... Location à 2.00\$/2 semaines



Tomes 2, 3 et 4



Tomes 1 et 2

Tomes 1 et 2

HORAIRE RÉGULIER BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00
Vendredi	18 h 30 à 20 h 30

(418) 685-3825

Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont GRATUITS

Pour la période estivale, prenez note de ces changements à l'horaire:

En juillet et août, la bibliothèque sera fermée tous les vendredis.

Elle sera également fermée durant les 2 semaines de vacances de la construction. Donc, du jeudi 19 juillet au dimanche 5 août inclusivement, la bibliothèque sera fermée.

Venez vite faire vos provisions de lecture!

PASSEZ À LA BIBLIOTHÈQUE CET ÉTÉ!

Depuis le 26 juin, pour chaque visite à la bibliothèque, un coupon de tirage est remis à tous les enfants de 12 ans et moins. À la fin de l'été, plusieurs tirages seront faits parmi tous les jeunes ayant fréquenté la bibliothèque.

Avis aux citoyens Berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante de très grande taille introduite en Amérique du Nord depuis près d'un siècle. Plantée pour sa valeur ornementale, on la trouve généralement à proximité des habitations, ainsi que près des fossés et des cours d'eau, lieux favorisant la dissémination des semences.

Elle est maintenant bien implantée dans plusieurs municipalités de la région de la Chaudière-Appalaches, où elle nuit à la biodiversité, ainsi qu'à certaines activités humaines, car la sève de cette plante peut provoquer de sévères brûlures lorsque la peau est ensuite exposée au soleil.

Il est important de signaler la plante lorsque vous la voyez, afin qu'une équipe qualifiée puisse procéder, sans frais, à l'élimination des plants. Vous pouvez transmettre vos signalements au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) à l'adresse courriel suivante : berce@cobaric.qc.ca.

Il est également possible de remplir en ligne un formulaire de signalement sur le site internet de l'organisme: <http://cobaric.qc.ca/projets/projets-en-cours/berce-du-caucase/>

Puisque la berce du Caucase est souvent confondue avec d'autres plantes, en particulier la berce laineuse, il est très fortement recommandé de fournir des photos montrant clairement les feuilles et les tiges.

Le projet Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches est réalisé en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et il bénéficie d'une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Caractéristiques principales de la berce du Caucase:

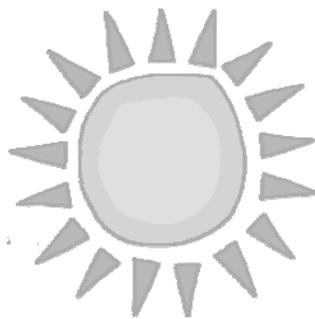
- Très grande feuille, constituée de 1 à 3 folioles, profondément découpée et dentée
- Tige robuste, creuse, violacée et présentant quelques poils blancs
- Plant mature de grande taille (2 à 5 m) avec de larges ombelles blanches, floraison en juillet
- La berce du Caucase forme des colonies denses excluant les plantes indigènes



www.cobaric.qc.ca

Fermières

Depuis 1933... plus de 80 ans!



Bonnes vacances!

De retour

en septembre

avec

le Grand Marché!

Tableau électronique - Avis aux organismes de St-Côme-Linière

Pour annoncer vos activités sur le tableau électronique, contactez-nous au bureau municipal au 418-685-3825.

Veillez le faire au moins une dizaine de jours avant l'évènement.



COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Notez que le Comptoir est un magasin ouvert à tous.

Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements...

Une bonne façon de donner au suivant...

Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00

Jedi de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00

Bienvenue à tous!

VIE ACTIVE

On Bouge à St-Côme!!!

De retour au cours de septembre prochain...



Pour une municipalité propre, je ramasse!
Merci de votre collaboration.

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Merci de votre collaboration!

WAZANA
BROS
BEAUCE
JEANS

1515 10^e Rue Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0

WAZANA
BROS
BEAUCE
JEANS

NOUS EMBAUCHONS

Tél.: (418) 685-3840
COURRIEL: CARRIERES@BEAUCEJEANS.COM

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791

Terrains
disponibles au
parc industriel

Pour
informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement
résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à
St-Côme-Linière, secteur route
Rodrigue et rang St-Joseph

Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: [418-228-0007](tel:418-228-0007) poste #5



Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ?

Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.



Tu préfères nous écrire ?

Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.

Invitation à participer à la parade de chevaux et de chars allégoriques

Nashville en Beauce - 11e édition

La traditionnelle parade de chevaux et de chars allégoriques est de retour au **Festival Nashville en Beauce** de Saint-Prospère. Cette année, elle se tiendra le dimanche 29 juillet 2018. Le départ aura lieu à 12h30.



Depuis ses débuts, grâce à vous et à tout le monde qui y participe, le défilé demeure une activité appréciée de tous. Encore une fois cette année, venez vous amuser et divertir la foule avec vos montures à la selle ou à l'attelage ou bien en construisant un char allégorique. Vous n'avez aucune restriction quant à la traction de votre char (un quatre-roues, un pick-up, un tracteur, un camion lourd, un cheval...). Vous pouvez même faire la parade en marchant que ce soit en étant costumé, en portant une bande-roule, en faisant une chorégraphie ou autre. Les seules limites sont celles de votre imagination!

Venez partager votre plaisir avec les spectateurs qui sont nombreux tout au long du parcours. L'inscription à la parade est *gratuite*. De plus, même si les inscriptions officielles se prendront uniquement la journée même de l'activité à compter de 9h00 dans le parc industriel / 40e rue, nous aimerions connaître autant que possible votre intention de participation, qu'elle soit positive ou négative, avant le 27 juillet 2018, afin de nous aider à bien planifier la parade. Pour ce faire ou pour toutes informations, pour des questions ou encore pour des suggestions, vous pouvez contacter Julien Sylvain au 418-594-5145 (gestionsjs@hotmail.com).

En espérant que vous serez de la parade avec nous!

Le comité équestre de Nashville en Beauce

Offre d'emploi de « Préposé(e) à la cuisine »

La Corporation Thérèse-D'Alençon est une œuvre reliée à la Congrégation **Sœurs de la Charité de Saint-Louis**. Les fins de la Corporation sont la religion, la charité et le bien-être.

Nous désirons combler un poste à temps partiel et horaire variable de « Préposé(e) à la cuisine » au Centre Molé de St-Côme-Linière.

Nous recherchons une personne discrète et fiable, qui aime faire partie d'une équipe et qui possède une expérience en cuisine résidentielle ou à la maison.

Nous offrons un salaire concurrentiel et des conditions de travail agréables.

Si vous êtes intéressée, composez le 418 228-3816 poste 114 pour un rendez-vous.

Passez à la bibliothèque cet été!

Pour les jeunes de 5 à 12 ans

Du 26 juin au 27 août 2018

Pour chaque visite à la bibliothèque,
avec un emprunt d'au moins un livre,
un coupon vous sera remis.

Plein de beaux prix seront tirés à la
fin de l'été.

Tirage le 28 août

Profitez de votre long congé estival
pour vous reposer,
vous amuser et lire...

Bon été!!!



Réservation
418-227-2626



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue
St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur:
418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomeliniere.com

Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec

MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472



Comptabilité •
Fiscalité •

Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin

Ligne d'écoute: **418-228-0001**

Le Sillon

Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553

ME MARIE-ÈVE
POULIN

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel: mepoulin@notarius.net
Site Web: www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- PORTES
ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.